

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° II-CF800

présenté par

Mme Rubin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguiier, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 39**ÉTAT B****Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Inclusion sociale et protection des personnes	0	10 000 000
Handicap et dépendance	0	0
Égalité entre les femmes et les hommes	10 000 000	0
Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative	0	0
TOTAUX	10 000 000	10 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'égalité entre les hommes et les femmes, grande cause du quinquennat, voit son budget diminuer dans ce PLF. Stable en euro courant, il est donc en baisse réelle de 1,68 %, si l'on prend en compte l'inflation ainsi que l'évolution de la population.

Force est donc de constater qu'il n'est pas une priorité pour le gouvernement, alors même qu'un an de libération de la parole n'a pas effacé les inégalités fortes et systémiques qui prévalent dans le monde du travail.

Par cet amendement d'appel, nous appelons à l'augmentation de ce budget essentiel. L'amendement prévoit le transfert de 10 000 000 d'euros de l'action n°11 vers le programme « Égalité entre les femmes et les hommes ».